

## Public

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, souhaitant faire reconnaître leur expérience (professionnelle et personnelle) en lien avec la certification visée

## Prérequis

- Avoir exercé une activité professionnelle et/ou personnelle en rapport avec les compétences associées à la certification visée
- Disposer d'une adresse mail individuelle

## Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

## Délai d'accès

- Entrée permanente

## Durée

- 10 h 30 sur une amplitude de 4 à 12 mois

## Modalités et méthodes pédagogiques

- Blended : diagnostic de faisabilité en distanciel, session de validation en présentiel
- Test de compétences numériques disponible sur [aftral.com](http://aftral.com)

## Qualité des accompagnateurs

- Diagnostic de faisabilité réalisé par un accompagnateur spécialiste de la VAE

## Documents remis

- Sans objet

*Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation*

## Nous contacter

[www.aftral.com](http://www.aftral.com)  
0809 908 908



## VAE TP Organisateur de Transports Aériens ou Maritimes de Marchandises (OTAMM)

Diagnostic de Faisabilité / Validation

### Objectifs généraux

- ◆ Valider le Titre professionnel Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises :
  - Construire, y compris en anglais, une offre de prestation de transport overseas
  - Mettre en œuvre une opération de transit overseas à l'export ou à l'import jusqu'à la clôture du dossier

### Les plus de la prestation



- ◆ Conseil à la constitution du dossier de faisabilité
- ◆ Organisation de la présentation à la session de validation
- ◆ Possibilité d'un accompagnement post VAE en cas d'échec à la session de validation

### Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels

### Validation

- ◆ Validation totale : TP Organisateur de Transports Aériens ou Maritimes de Marchandises (OTAMM)
- ◆ Validation partielle : le ou les bloc(s) de compétences validés constitutifs de la certification visée
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/40991>
- ◆ Code RNCP : 40991
- ◆ Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion (date de décision : 24/08/2025)
- ◆ Code Certif Info : 109221
- ◆ Attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de commissionnaire de transport par équivalence (délivrée par la DREAL sur présentation du diplôme)



### Agrément

- ◆ DREETS

## PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
<b>0</b>	<b>Accueil et présentation de la démarche VAE</b>	<b>/</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation des différentes étapes</li> <li>▪ Modalités pratiques</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia Ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>1</b>	<b>Renseigner le dossier de faisabilité et le déposer auprès de l'organisme certificateur</b>	<b>3 h 30</b>
<b>Diagnostic : définition et faisabilité du projet de VAE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse du CV et des expériences du candidat</li> <li>▪ Choix de la certification</li> <li>▪ Identification des expériences à retenir pour la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité</li> <li>▪ Aide à la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité</li> <li>▪ Modalités de dépôt auprès du certificateur</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>2</b>	<b>Valider la certification visée</b>	<b>7 h 00</b>
<b>Passage devant le jury d'évaluation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en situation Professionnelle</li> <li>▪ Présentation du Dossier Professionnel</li> <li>▪ Questionnement à partir d'une production (en lien avec une compétence du TP)</li> <li>▪ Entretien final</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia

**Modalités techniques des formations distancielles** : Disposer d'un environnement technique de travail adapté, cf. [fiche PREREQUIS TECHNIQUES](#)